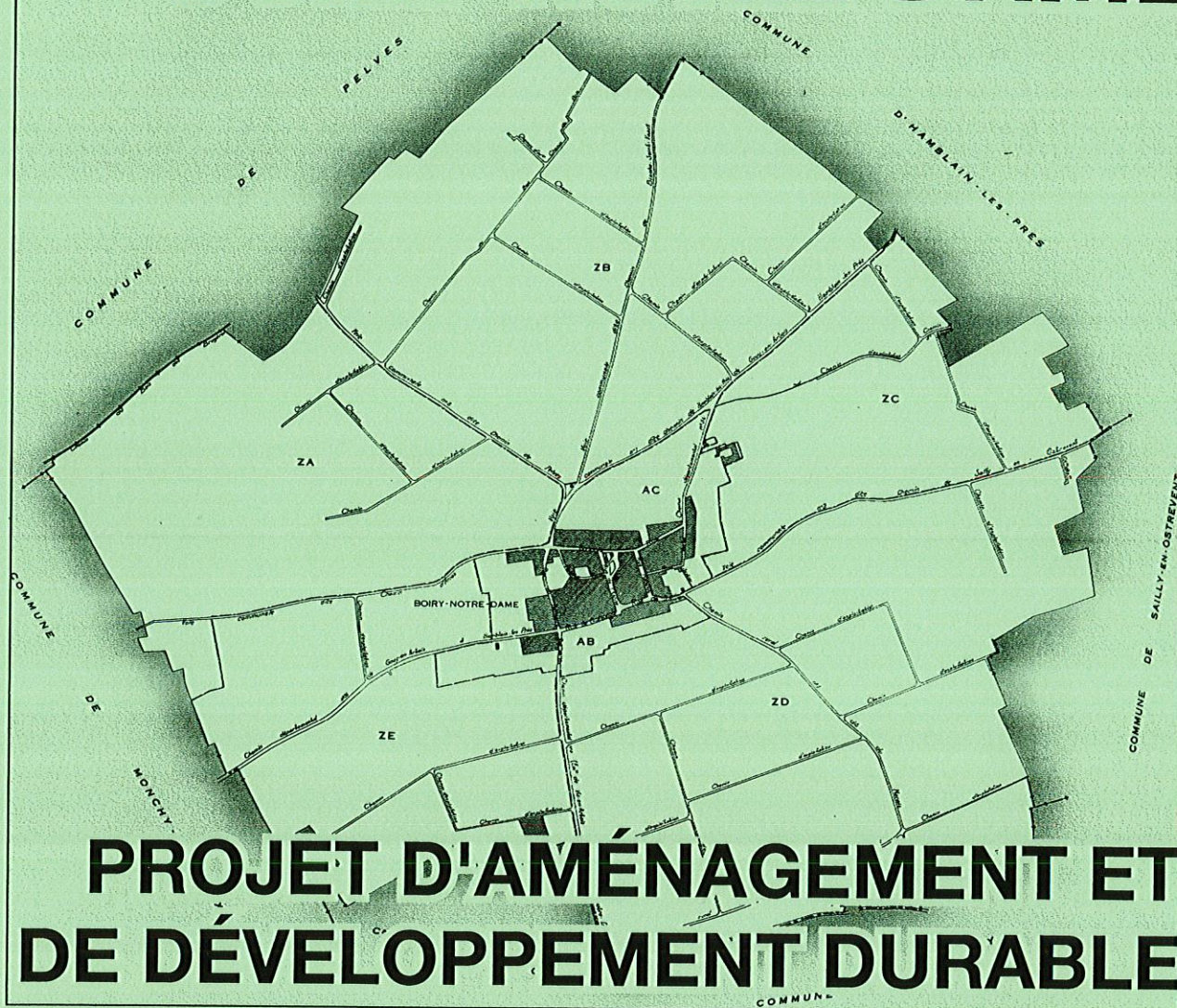


Élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de **BOIRY-NOTRE-DAME**



Prescrit le : 22 septembre 2005

Arrêté le : 09 octobre 2008

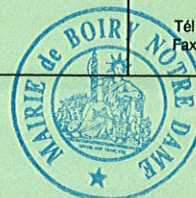
Approuvé le : 12 Novembre 2009

VU POUR ETRE ANNEXE
A LA DCM DU 12/11-09

EAC

Etudes & Cartographie

6/8 rue Léon Trullin
59 000 Lille
Tél : 03 20 51 94 95
Fax : 03 20 51 94 90



A. La commune dans son environnement général

Orientations	Enjeux
<i>La vallée du Cojeul</i>	Protéger la richesse écologique et paysagère de la vallée
	Mettre en valeur les rives du Cojeul et le marais de Rémy
<i>Dans la Communauté de Communes Osartis</i>	Entretenir le patrimoine naturel en ciblant la qualité environnementale
	Permettre un développement économique équilibré à l'échelle de la Communauté de Communes
	Favoriser un développement harmonieux et équilibré entre le territoire rural et le territoire urbain
	S'appuyer sur le réseau d'équipements sportifs, touristiques et de loisirs de dimension intercommunale et permettre son développement
<i>Dans le SCOT (Osartis et communauté de communes de Marquion)</i>	Assurer un développement harmonieux à l'échelle du SCOT
<i>Dans le pays d'Artois</i>	Permettre un développement équilibré du territoire

B. Les orientations d'Aménagement

1. Le bourg

Orientations	Enjeux
<i>Permettre l'augmentation du nombre d'habitants</i>	Augmenter la population communale de 20% d'ici 2016, soit 560 habitants.
	Ouvrir de nouvelles zones à l'urbanisation et maîtriser leur ouverture échelonnée dans le temps
<i>Développer la mixité sociale</i>	Favoriser la diversification de l'offre en logements
	Construire des logements pour personnes âgées et pour les jeunes couples
<i>Créer les équipements nécessaires à la vie locale</i>	Repenser les équipements communaux (mairie, bibliothèque, école, parking, salle associative) en permettant une restructuration du centre-bourg
	Autoriser l'implantation d'une station d'épuration en veillant à limiter les nuisances de celle-ci.
<i>Recentrer la commune</i>	Restructurer le centre-ville
	Stopper l'urbanisation linéaire

2. Le territoire naturel et agricole

Orientations	Enjeux
<i>Préserver les ressources et l'espace naturel</i>	Préserver les espaces naturels
	Protéger le Cojeul et ses rives, en prenant acte de l'usage agricole actuel
	Préserver les massifs boisés
	Protéger les espaces naturels liés à l'ancienne carrière
<i>Protéger et mettre en valeur le plateau agricole</i>	Protéger et préserver l'espace agricole pour permettre le maintien des exploitations agricoles
	Prendre en compte la présence des exploitations agricoles, pratiquant l'élevage, à proximité de l'agglomération
<i>Permettre le développement des espaces de loisirs</i>	Permettre l'extension du camping
	Réfléchir, dans le cadre de l'intercommunalité à la mise en valeur des espaces naturels liés à l'ancienne carrière et situés à cheval sur les communes de Boiry Notre Dame et Pelves
	Préserver les chemins de randonnée pédestre et cyclotouristique

Elaboration du PLU de BOIRY-NOTRE-DAME

PLAN D'AMÉNAGEMENT ET
DE DÉVELOPPEMENT

-  Maintenir la structure traditionnelle du bourg
-  Repenser les équipements communaux afin de restructurer le centre-bourg
-  Ouvrir progressivement de nouvelles zones à l'urbanisation afin d'atteindre 560 habitants vers 2016

- ① Secteur d'urbanisation prioritaire
- ② Secteur à urbaniser sur un plus long terme

-  Stopper l'urbanisation linéaire
-  Préserver les massifs boisés
-  Mettre en valeur les rives du Cojeul et le marais de Remy
-  Préserver les chemins de randonnée pédestre et cyclotouristiques
-  Permettre le maintien du camping
-  Permettre l'extension du camping
-  Prendre en compte les occupations du sol liées à l'autoroute
-  Protéger les espaces naturels liés à l'ancienne carrière et réfléchir à leur mise en valeur dans le cadre de l'intercommunalité
-  Prendre en compte les exploitations agricoles pratiquant l'élevage

 Constructions positionnées par le bureau d'études

